**Correction**

Question 1

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Attentes** | **Points de vigilance** | **Répartition des points** |
| Caractérisez la situation des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures au cours de leur cursus universitaire  Interprétation % de répartition et calcul sur % | **1- Capacité à comprendre le sens de la question**  *Comparer la situation entre licence et master* | *Ne pas se référer*  *aux CPGE* | ***0.25*** |
| **2- Capacité à maîtriser l’utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques**  *Au moins 1 interprétation du % de répartition*  *Calcul en point pour comparaison* | *Calcul de comparaison porte sur la « part de .. » et non le nombre d’étudiants* | ***1*** |
| **3- Capacité à rédiger de façon claire et soignée** | *1phrase de constat préalable ou de conclusion* | ***0.25*** |

Question 2

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Attentes** | **Points de vigilance** | **Répartition des points** |
| À l’aide du document et de vos connaissances, vous vous demanderez dans quelle mesure les services publics contribuent à réduire les inégalités. | **1- Capacité à comprendre le sens de la question**  *Repérer le débat* |  | ***0.25*** |
| **2- Capacité à maitriser l’utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques**  *interprétation du % de répartition*  *Calcul pour comparaison point , coeff. multiplicateur ou % de variation* | *Calcul de comparaison porte sur la « part de .. » et non le nombre d’étudiants* | ***1*** |
| **3– Capacité à maîtriser les connaissances appropriées**  *Notion de service public*  *Mécanisme : éviter une dépense*  *Effet réducteur*  *Relativisation : durée des études + CPGE* | *Faire référence au coût* | ***3***  *0,5*  *0,5*  *0,5*  *1,5* |
| **4- Capacité à rédiger de manière claire et soignée**  *Réponse structurée pour rendre compte du débat* |  | ***0,25*** |

***Question 1***

. On constate que la présence des enfants de CPIS s’accroît avec la durée des études.

En effet , pour l’année 2019-2020, ils représentaient 29,3 % des étudiants de Licence et 40 , 2 % des étudiants de Master soit une part qui a augmenté de 10,9 points .

***Question 2***

Les services publics ou collectifs sont des activités d’intérêt général - non individualisables comme la police, l’éclairage public ou individualisables : éducation, ou santé. Les pouvoirs publics assurent leur mise en œuvre car ils constituent un moyen de redistribution : ils garantissent l’accès aux plus pauvres à des services jugés essentiels non pas en versant un revenu mais en diminuant la dépense à supporter.

Dans le cas de l’éducation plutôt que de verser aux parents des revenus pour que leurs enfants puissent suivre des études, quel que soit le niveau de revenu, l'Etat prend en charge gratuitement l’éducation ou en limite significativement le coût dans l’enseignement supérieur (droits d’inscription à l’université). Ainsi on s’aperçoit que les enfants de classe populaire (employés et ouvriers) constituent en 2019-2020 pratiquement le tiers (32,1 %) des élèves de Licence et encore 21,4 % des élèves de Master. Au delà de l’accès à l’éducation cette situation pourra réduire les inégalités en favorisant une mobilité sociale ascendante pour les enfants issus de ce milieu.

Cependant cette capacité redistributive n’est pas toujours vérifiée ; dans certains cas, ce sont les plus riches qui bénéficient davantage de ces services, alors que tout le monde participe au financement.

Certes on constate une massification de l’éducation mais l’enseignement supérieur reste sélectif quant à l’origine sociale des étudiants.

En effet l’allongement des études (de la licence au master) se traduit par une contraction de la part des enfants de classe populaire au profit des enfants de cadres : la part de ces derniers, on l’a vu augmente de 10, 9 points alors que celle des enfants d’ouvriers et d’employés régresse de 10, 8 points.

Par ailleurs on note une surreprésentation des enfants de cadres supérieurs dans les CPGE : sur 100 étudiants de CPGE, 51,9 , soit la moitié, sont des enfants de cadres supérieurs ; leur part est 5 fois plus élevée que celle des enfants d’employés et plus de 9 fois plus élevée pour les enfants d’ouvriers. Or ces classes préparatoires sont à la fois les formations les plus coûteuses (la dépense moyenne par étudiant en classe préparatoire est supérieure de 50% à celle d’un cursus universitaire) et les plus valorisantes en termes d’accès à l’emploi.

Si le service public d’éducation – comme d’autres services collectifs - évite l’exclusion des plus modestes il apparaît néanmoins comme bénéficiant davantage aux catégories supérieures relativisant ainsi l’effet sur la réduction des inégalités.